

-

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA HAUTE-CÔTE-NORD
MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DETADOUSSAC**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL, TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2025, À 19H00, AU GYMNASÉ
DE L'ÉCOLE ST-JOSEPH, AU 186, RUE DE L'ÉGLISE, À TADOUSSAC**

Sont présents Monsieur Claude Brassard, maire
Madame Joëlle Pierre, conseillère au siège 1
Monsieur Jean Poirier, conseiller au siège 2
Monsieur Florent Desrochers, conseiller au siège 3
Monsieur Bruno Forest, conseiller au siège 4
Madame Julie Mallette, conseillère au siège 5
Madame Audrey Boulianne, conseillère au siège 6

Assiste également à la réunion :

M, Bernard Déraps, directeur général et greffier-trésorier, agissant comme secrétaire d'assemblée.

**RESOLUTION
2025-12-326**

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance, vérification du quorum et mot du maire;**
- 2. Adoption de l'ordre du jour;**
- 3. Représentation municipale;**
- 4. Adoption des procès-verbaux**
 - 4.1. Adoption de la séance ordinaire du 11 novembre 2025;
- 5. Période de question**
- 6. Correspondances**
 - 6.1. Demande de soutien financier de La Giroflée ;
 - 6.2. Demande d'appui de la Maison l'Amie d'Elle ;
 - 6.3. Demande d'aide financière de la Grande Tournée FSA 2026 ;
- 7. Rapport des comités**
- 8. Présentation des comptes**
 - 8.1. Comptes à payer au 30 novembre 2025;
- 9. Dépenses et engagements de crédits**
 - 9.1. Autorisation de paiement aux Entreprises Construction Gigari Inc. / Travaux au Centre des Loisirs;
 - 9.2. Autorisation de paiement à Toromont Cat des réparations du loader;
 - 9.3. Versement de l'aide financière au Festival des oiseaux migrants;
 - 9.4. Versement de l'aide financière au Théâtre Beloufilles;
 - 9.5. Versement de l'aide financière au Happening des Arts;
 - 9.6. Remboursement des disponibilités / Pompiers / Premiers répondants ; **Reporté**
 - 9.7. Poste de l'agente de développement en patrimoine immobilier-Prolongement de l'apport financier majoré; **Reporté**
 - 9.8. Vœux des Fêtes / autorisation de la dépense;
 - 9.9. Dépôt du bilan de la saison touristique 2025-Maison du Tourisme de Tadoussac;
 - 9.10. Dépôt du rapport du responsable de port / Saison 2025;

- 9.11. Dépôt du rapport d'activité de Béluga Ultra Trail 2025 ;
- 9.12. Adoption de la politique de l'arbre Tadoussac 2025-2030;
- 9.13. Autorisation l'utilisation des fonds au Programme triennal d'immobilisations / Achat d'équipement de sauvetage terrestre en période hivernale;
- 9.14. Acquisition du lot 4 343 636 / Mandat à un notaire pour la signature d'une offre d'achat;
- 9.15. Autorisation de la vente par invitation à soumissionner du lot 4 342 494; **Reporté**
- 9.16. Demande d'autorisation pour dépôt d'aides financières-Programme Jeunesse Canada au Travail /Emplois d'été (6);
- 9.17. Remboursement de taxes / Correction au rôle d'évaluation;
- 9.18. Offre de services-étude d'implantation et d'aménagement pour l'agrandissement de l'Office Municipal d'Habitation de Tadoussac; **Reporté**
- 10. Adoption des règlements**
 - 10.1. Adoption du règlement no 360-7 modifiant le règlement no 360-6 relatif au programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques ;
- 11. Avis de motion**
- 12. Projets de règlements**
- 13 Divers**
 - 13.1. Rapport mensuel du mois d'octobre des permis émis ;
 - 13.2. Rapport mensuel du mois de novembre des permis émis;
 - 13.3. Dépôt du rapport sommaire pour l'année 2025;
 - 13.4. Dépôt du procès-verbal du comité consultatif d'urbanisme tenue le 25 novembre 2025;
 - 13.5. Demande d'amendement au zonage du 122, Rue des Érables ;
 - 13.6. Demande d'amendement au zonage du 247, Rue des Forgerons; **Reporté**
 - 13.7. PPCMOI.176, Rue du Bord-de-l'Eau ;
 - 13.8. P.I.I.A. 261, Rue des Pionniers;
 - 13.9. P.I.I.A. 250, Rue des Montagnais;
 - 13.10. P.I.I.A. 197, Rue des Pionniers /Borne interactive; **Reporté**
- 14 Affaires nouvelles**
 - 14.1. Report de dates /Tourisme Québec;
 - 14.2. Embauche d'un employé au déneigement;
- 15. Période de questions**
- 16 Levée de l'assemblée**

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte l'ordre du jour de la présente séance, en laissant ouvertes les affaires nouvelles, s'il y a lieu.

**RESOLUTION
2025-12-327**

REPRÉSENTATION MUNICIPALE

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire optimiser la participation des élus, favoriser une vision transversale des enjeux municipaux et simplifier la structure actuelle;

PAR CONSÉQUENT

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil regroupe les comités municipaux en cinq pôles thématiques.

QUE cette approche vise à renforcer la cohérence des actions, à faciliter le suivi des dossiers et à mieux refléter les priorités de Tadoussac.

Avantages du regroupement :

- Réduction du nombre de comités → meilleure efficacité;
- Vision transversale → moins de silos;
- Implication plus stratégique des élus;
- Facilite la communication avec les citoyens.

Le maire pourra se joindre à tous les comités.

1. **Comité Développement et Attractivité** : regroupe les enjeux économiques, touristiques et culturels.

Participants : Bruno Forest, Florent Desrochers, Jean Poirier, Audrey Boulianne.

Mandat : Soutenir le développement économique, touristique et culturel de Tadoussac.

- Comité culturel;
- Développement Économique / tourisme / Croisières internationales;

2. **Comité Environnement, aménagement et logement: pour une approche intégrée du territoire et du développement durable.**

Participants : Joëlle Pierre, Julie Mallette, Bruno Forest, Audrey Boulianne

Mandat : Promouvoir un aménagement durable du territoire et une gestion responsable des ressources.

- Comité environnemental;
- Comité stationnement et Politique déplacement actif;
- Comité sur le logement;

3. **Comité Vie communautaire et Cohésion sociale : favorise l'inclusion, les loisirs, les sports et les relations intergénérationnelles.**

Participant : Joëlle Pierre, Julie Mallette, Audrey Boulianne.

Mandat : Favoriser le bien-être, l'inclusion et la vitalité sociale de toutes les générations.

- Comité MADA;
- Service de loisirs et des sports;

4. **Comité Sécurité et Services publics : pour coordonner les services essentiels et les mesures d'urgence.**

Participants : Membres du Conseil.

Mandat : Assurer la sécurité des citoyens et la qualité des infrastructures municipales.

- Travaux publics et infrastructures (Eau potable et eaux usées);
- Sécurité civile et publique;

5. Comité Gouvernance et Ressources humaines : pour les enjeux internes, la gestion et les relations de travail.

Participants : Jean Poirier, Florent Desrochers.

Mandat : Veiller à la bonne gestion municipale, aux ressources humaines et aux relations de travail.

- Administration;
- Ressources humaines;
 - Négociation de conventions.

6. Autres :

- Tadoussac 2000 Inc. : Jean Poirier et Claude Brassard
- Club de la baie de Tadoussac Inc. : Claude Brassard
- Club des Plus beaux villages : Claude Brassard
- Comité Parc national des Dunes-de-Tadoussac : Conseil
- OMH : Joëlle Pierre
- CCU : Joëlle Pierre et Florent Desrochers
- Comité bâtiments municipaux : Conseil

**RESOLUTION
2025-12-328**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU
11 NOVEMBRE 2025**

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 novembre 2025.

**RESOLUTION
2025-12-329**

DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER DE LA GIROFLÉE

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, madame Marie-Christine Joubert, directrice générale, de la Giroflée s’est adressée à la Municipalité dans une lettre datée du 4 novembre dernier, afin d’obtenir une aide financière afin d’offrir une soirée de Noël à l’ensemble de leur personnel ;

CONSIDÉRANT QUE ces responsables éducatifs en milieu familial sont dispersés sur le territoire de la Côte-Nord de Colombier jusqu’à Tadoussac ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FLORENT DESROCHERS
ET RÉSOLU À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil n’entend pas verser d’aide financière au Centre de Petite Enfance La Giroflée

**RESOLUTION
2025-12-330**

**DEMANDE D'APPUI DE LA MAISON L'AMIE D'ELLE DE LA
MUNICIPALITÉ DE TADOUSSAC**

CONSIDÉRANT QUE madame Carol-Anne Deschênes de la Maison Amie d'Elle, dans une lettre, datée du 5 novembre dernier, s'adresse à la Municipalité du Village de Tadoussac afin qu'elle réitère son engagement contre la violence conjugale ainsi qu'aux enfants ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil réitère son engagement et son appui comme gouvernement de proximité de la maison d'hébergement L'Amie d'Elle aux fins de sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale.

**RESOLUTION
2025-12-331**

**DEMANDE D'APPUI FINANCIER DE LA GRANDE TOURNÉE
FONDATION SANTÉ EN AMONT 2026**

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale, madame Mia Fortin, s'est adressée à la Municipalité de Tadoussac afin de solliciter une aide financière entre 1\$ à 5 000\$ afin de soutenir la tenue des activités de la Grande Tournée dans notre région ;

CONSIDÉRANT QU'à chaque dollar versé sera doublé par le gouvernement du Canada grâce au Fonds ImpActe ;

CONSIDÉRANT QUE deux programmes y seront présentés :

- 1. Re-Connaissance : des ateliers scientifiques intergénérationnels favorisant la rencontre entre enfants et aînés autour du parage, de la curiosité et du vivre-ensemble;
- 2. Synapses et Médias : des activités éducatives destinées aux jeunes du secondaire pour développer leur esprit critique face à l'information et aux médias numérique.

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil reporte en mars prochain l'analyse d'une participation financière afin d'obtenir des renseignements supplémentaires de cette tournée.

**RESOLUTION
2025-12-332**

COMPTES À PAYER AU 30 NOVEMBRE 2025

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 574 049,31\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles au 30 novembre 2025 et autorise le paiement des comptes dus, attendu qu'ils ont été vérifiés au préalable par Monsieur Bruno Forest;

QUE le directeur général et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

RESOLUTION 2025-12-333	<u>AUTORISATION DE PAIEMENT AUX ENTREPRISES CONSTRUCTION GIGARI INC. / TRAVAUX AU CENTRE DES LOISIRS</u> CONSIDÉRANT QUE les Entreprises de construction Gigari Inc. nous a transmis le 13 novembre 2025 une facture de 53 311.02\$ taxes incluses moins la retenue de 10% pour l'exécution des travaux au Centre des Loisirs; CONSIDÉRANT QUE les Entreprises de construction Gigari Inc. nous a transmis également le 27 novembre 2025 une facture de 231 441,35\$ taxes incluses moins la retenue de 10% pour l'exécution des travaux au Centre des Loisirs; CONSIDÉRANT QUE ces deux factures ont reçu le certificat de paiement numéro 1 et numéro 2 d'Atelier d'architecte & design Laflamme; PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE le Conseil autorise le paiement d'un montant de 284 752.32\$ taxes incluses moins la retenu de 10 % aux Entreprises de construction Gigari Inc. pour l'exécution des travaux au Centre des Loisirs.
RESOLUTION 2025-12-334	<u>AUTORISATION DE PAIEMENT À TOROMONT CAT / RÉPARATIONS DU LOADER</u> CONSIDÉRANT QUE le loader a nécessité des réparations d'urgence auprès de la Compagnie Toromont Cat au montant de 47 838,74\$ taxes incluses; PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FLORENT DESROCHERS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE le Conseil autorise le paiement d'un montant de 47 838.74\$ taxes incluses à la Compagnie Toromont Cat pour la réparation du loader. QUE les crédits requis soient prélevés au fonds de roulement et remboursables en 5 versements annuels égaux et consécutifs de 9 567.75\$ à compter de 2026.
RESOLUTION 2025-12-335	<u>VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE AU FESTIVAL DES OISEAUX MIGRATEURS</u> IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE le Conseil autorise le paiement de l'aide financière au Festival des oiseaux migrants d'un montant de 3 250\$ tel que budgété dans le cadre de la taxe évènementielle.
RESOLUTION 2025-12-336	<u>VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE AU THÉÂTRE BELOUFILLES</u>

Le conseiller Monsieur Florent Desrochers déclare avoir un intérêt à l'égard de la question soumise au conseil puisque sa sœur est membre de cette organisation. Monsieur Florent Desrochers confirme qu'il n'a pas participé et qu'il ne participera pas aux délibérations sur ce sujet, qu'il ne votera pas et qu'il ne tentera d'influencer le vote.

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU MAJORITAIREMENT DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement de l'aide financière au Théâtre Beloufilles d'un montant de 4 500\$ tel que budgété dans le cadre de la taxe événementielle.

**RESOLUTION
2025-12-337**

VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE AU HAPPENING DES ARTS

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement de l'aide financière au Happening des Arts d'un montant de 4 000\$ tel que budgété dans le cadre de la taxe événementielle.

**RESOLUTION
2025-12-338**

VŒUX DES FÊTES / AUTORISATION DE LA DÉPENSE

**IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le conseil autorise la publication des Vœux des Fêtes et du Jour de l'An dans le journal Haute-Côte-Nord d'un ¼ de page (Noël et Jour de l'An) au montant de 385.00\$ taxes non incluses avec l'ajout d'un montant de 20\$ pour la publication sur le web.

**DÉPÔT DU BILAN DE LA SAISON TOURISTIQUE 2025 / MAISON DU
TOURISME DE TADOUSSAC**

Dépôt du bilan de la saison touristique 2025 de la Maison du Tourisme de Tadoussac.

DÉPÔT DU RAPPORT DU RESPONSABLE DE PORT / SAISON 2025

Dépôt du rapport du responsable de port / Saison 2025

DÉPÔT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DE BÉLUGA ULTRA TRAIL 2025

Dépôt du rapport d'activités de Béluga Ultra Trail 2025.

**RESOLUTION
2025-12-339**

**ADOPTION DE LA POLITIQUE DE L'ARBRE DE TADOUSSAC 2025-
2030**

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le conseil adopte la politique de l'arbre 2025-2030 tel que déposée par le Comité environnemental de Tadoussac.

RESOLUTION 2025-12-340	<u>UTILISATION DES FONDS PRÉVUS AU PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2026-2027 /ACHAT D'ÉQUIPEMENT DE SAUVETAGE TERRESTRE EN PÉRIODE HIVERNALE</u> CONSIDÉRANT QUE le Service incendie s'est adressé à la Municipalité afin d'obtenir des équipements dédiés au sauvetage d'urgence en milieu isolé afin de faire face aux risques associés à des blessures, l'hypothermie, engelures ; PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FLORENT DESROCHERS ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE le conseil autorise le service incendie à utiliser une somme de 3 500\$ pour l'achat d'équipements dédiés au sauvetage d'urgence en milieu isolé à même la somme prévue au Plan Triennal d'immobilisations 2025-2026-2027.
RESOLUTION 2025-12-341	<u>ACQUISITION DU LOT 4 343 636 / MANDAT À UN NOTAIRE POUR LA SIGNATURE D'UNE OFFRE D'ACHAT</u> CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit acquérir le lot 4 343 636 dans le cadre de ces travaux d'assainissement des eaux afin d'y installer une conduite d'eaux usées ; PAR CONSÉQUENT IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE le Conseil mandate Me Denis Turcotte, notaire, à préparer une offre d'achat avec Les Immeubles d'Avray pour l'acquisition du lot 4 343 636 et autorise Bernard Déraps, directeur général et greffier-trésorier, et Claude Brassard, maire, à signer pour et au nom de la municipalité ladite offre d'achat.
RESOLUTION 2025-12-342	<u>DEMANDE D'AUTORISATION POUR DÉPÔT D'AIDES FINANCIERES-PROGRAMME JEUNESSE CANADA AU TRAVAIL / EMPLOIS D'ETE</u> IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE le conseil autorise madame Amélie Pineault, adjointe administrative et aux ressources humaines, à déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Jeunesse-Emploi Canada pour combler les emplois d'été (6).
RESOLUTION 2025-12-343	<u>REMBOURSEMENT DE TAXES / CORRECTION AU RÔLE D'ÉVALUATION</u> CONSIDÉRANT une situation qui prévaut à Tadoussac depuis au moins le milieu des années 2010; CONSIDÉRANT QUE se fiant sur des informations erronées produites à l'époque par le service d'évaluation de la MRC de la Haute-Côte-Nord, la Municipalité a illégalement taxé des propriétaires non-fonciers;

CONSIDÉRANT QUE la correction aux fiches d'évaluation, effectuée l'été dernier, rétablit en partie la situation de l'immeuble;

CONSIDÉRANT QUE pour rétablir l'équité entre les propriétaires fonciers, il importe de rembourser les sommes illégalement perçues et facturées;

**EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE, dans un premier temps, la Municipalité rembourse une somme illégalement perçue sur l'ancien matricule 6333-28-4201-03-000, soit 4 034.49 \$;

QUE, dans un deuxième temps, la Municipalité procède à l'annulation des comptes de taxes et services 2025, s'élevant à 1 391.33\$ incluant les intérêts.

**RESOLUTION
2025-12-344**

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 360-7 RELATIF AU PROGRAMM DE RÉHABILITATION DE L'ENVIRONNEMENT POUR LA MISE AUX NORMES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le conseil adopte le règlement no 360-7 modifiant le règlement no 367-6 relatif au programme de réhabilitation de l'environnement pour la mise aux normes des installations septiques.

QUE ce règlement est en annexe et est versé aux archives de la Municipalité de Tadoussac.

RAPPORT MENSUEL DU MOIS D'OCTOBRE DES PERMIS ÉMIS

Dépôt du rapport mensuel du mois d'octobre des permis émis.

RAPPORT MENSUEL DU MOIS DE NOVEMBRE DES PERMIS ÉMIS

Dépôt du rapport mensuel du mois de novembre des permis émis.

DÉPÔT DU RAPPORT SOMMAIRE POUR L'ANNÉE 2025

Dépôt du rapport sommaire pour l'année 2025 faisant état de l'émission de 138 permis pour un revenu de 5 759,70\$.

**DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ CONSULTATIF
D'URBANISME TENUE LE 25 NOVEMBRE 2025**

Dépôt du procès-verbal du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 25 novembre 2025.

**RESOLUTION
2025-12-345**

DEMANDE D'AMENDEMENT AU ZONAGE-122, RUE DES ÉRABLES

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 122, rue des Érables souhaite être autorisé à transformer le bâtiment afin d'y établir un commerce et un établissement de culture et de transformation agricole de champignon ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage actuel de la zone ne permet pas les activités agricoles sans élevage ;

CONSIDÉRANT QUE l'usage agriculture sans élevage peut être ajouté en respectant le processus d'ajout d'usage à une zone en suivant le processus référendaire nécessaire ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande d'amendement au zonage aux fins d'ajouter une note à la grille de spécification du règlement de zonage 253 afin de permettre l'agriculture sans élevage dans la zone 31-C et ce, uniquement à l'intérieur du bâtiment ;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME AUDREY BOULIANNE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la demande d'amendement au zonage aux fins d'ajouter une note à la grille de spécification du règlement de zonage 253 afin de permettre l'agriculture sans élevage dans la zone 31-C et ce, uniquement à l'intérieur du bâtiment ;

QUE mandat soit donné à Forum, service d'urbanisme, afin de préparer le projet d'amendement au règlement no 253.

QUE les frais d'amendement au zonage sont à la charge du demandeur.

QUE mandat soit donné à Forum, service d'urbanisme, afin de préparer le projet d'amendement au règlement no 253.

QUE les frais d'amendement au zonage sont à la charge du demandeur.

RESOLUTION
2025-12-346

PPCMOI - 176, RUE DU BORD-DE-L'EAU

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du 176, rue du Bord-de-l'Eau souhaite vendre l'immeuble et qu'un possible acquéreur souhaite y développer un projet d'hébergement touristique et commercial dans la zone 12-P qui ne permet pas ces usages ;

CONSIDÉRANT le fort caractère patrimonial de l'immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande de refuser cette demande;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR BRUNO FOREST
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil reporte cette demande aux fins d'analyser tous les tenants et les aboutissants de ce projet.

RESOLUTION
2025-12-347

P.I.I.A. 261, RUE DES PIONNIERS

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 261, rue des Pionniers ont dû procéder à des travaux d'urgence afin d'éviter la dégradation des fondations de l'immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE des plans de levage et de rénovation ont été déposés tel que demandés ;

CONSIDÉRANT QUE le permis a été émis avant son analyse par le Comité consultatif d'urbanisme par monsieur Pierre-Luc Dufour, urbaniste ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande de travaux de levage et de rénovation des fondations du 261, rue des Pionniers, le tout en conformité avec le règlement portant sur les plans d'implantation et d'intervention architecturale (P.I.I.A.) ;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR FLORENT DESROSIERS
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil approuve la demande de permis pour le levage et la rénovation des fondations en urgence du 261, rue des Pionniers et que le demandeur devra fournir le plan associé à la reconstruction à l'identique de la galerie.

RESOLUTION
2025-12-348

P.I.I.A. 250, RUE DES MONTAGNAIS

CONSIDÉRANT QUE la propriétaire souhaite procéder à une rénovation de la galerie arrière ainsi qu'à un agrandissement de l'entrée arrière de l'immeuble ;

CONSIDÉRANT QUE des plans ont été produit par le Service d'Aide en Rénovation Patrimoniale (SARP) à la demande de la municipalité et qu'ils ont été déposés ;

CONSIDÉRANT QUE les mêmes matériaux et mêmes couleurs que le bâtiment principal seront utilisés pour l'agrandissement, soit un revêtement de bois horizontal beige, de la tôle noire pour le toit ainsi que des moulures de portes et des fenêtres de couleur vert forêt et la galerie en bois, mêmes couleurs que la galerie de devanture ;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande au Conseil d'accepter la demande de rénovation de la galerie arrière ainsi qu'à l'agrandissement de l'entrée arrière, le tout en conformité avec le règlement portant sur les plans d'implantation et d'intervention architecturale (P.I.I.A.) ;

PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JULIE MALLETTE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le conseil approuve la demande de de rénovation de la galerie arrière ainsi qu'à l'agrandissement de l'entrée arrière du 250, rue des Montagnais en recommandant que les barrotins de la galerie soient vissés à l'intérieur de la main courante (et non sur la face).

RESOLUTION
2025-12-349

AMENDER LA RÉOLUTION 2025-11-317 AUX FINS DE MODIFIER
LA DATE DE FIN DES TRAVAUX A L'AVENANT DE LA
CONVENTION AVEC LE MINISTERE DU TOURISME / PROJET
DESTINATION TADOUSSAC PHASE II

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'amender la résolution 2025-11-317 concernant l'avenant à la convention d'aide financière entre la

Municipalité du Village de Tadoussac et le ministère du Tourisme pour le projet Destination Tadoussac Phase II afin de modifier la date de fin des travaux au 30 juin 2027 ;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MADAME JOËLLE PIERRE
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la direction générale, qui est en fonction, à procéder aux signatures des divers programmes d'emplois, des demandes de subventions, ententes et autres programmes auprès des différents paliers gouvernementaux.

**RESOLUTION
2025-12-350**

**EMBAUCHE DE MONSIEUR HAROLD GAGNON / OPÉRATEUR AU
DÉNEIGEMENT EN PROBATION**

ATTENDU le départ de Monsieur Keven Dufour aux travaux publics ;

ATTENDU la constance des besoins municipaux en termes de déneigement;

ATTENDU la diffusion de l'appel de candidatures qui s'est terminé ce 09 décembre à 16 h 30;

**PAR CONSÉQUENT
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE la Municipalité procède à l'embauche de Monsieur Harold Gagnon à titre d'opérateur au déneigement.

QUE la prestation de travail de Monsieur Gagnon commencera demain matin, huit heures, par une formation en santé et sécurité au travail.

QU'il soit supervisé par la direction des travaux publics, la formation pratique s'amorcera dès 10 h 15 en compagnie d'un opérateur expérimenté, Monsieur Marc Girard.

QUE Monsieur Gagnon soit soumis à une période probatoire de 780 heures travaillées.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 20 h 02 Monsieur le Maire invite les citoyens à poser leurs questions, conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 20 h 22.

**RESOLUTION
2025-12-351**

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour de l'assemblée est épuisé ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JEAN POIRIER
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare l'assemblée close à 20h22.

Je, Claude Brassard, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Claude Brassard, maire

Nombre de citoyens présents : 25 personnes en présentiel.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussigné, Bernard Déraps, directeur-général et greffier-trésorier certifie par les présentes que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses courantes ici présentées du conseil de la municipalité du Village de Tadoussac.

Bernard Déraps, directeur-général et greffier-trésorier

Claude Brassard, maire